

Comptes de Gestion 2017 : EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique***Rapporteur Monsieur le Président***

Après s'être fait présenter le Budget Primitif 2017 et les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le COMITE DIRECTEUR est invité à délibérer pour :

↳ **DÉCLARER** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Receveur, pour le budget de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent aucune observation de sa part.

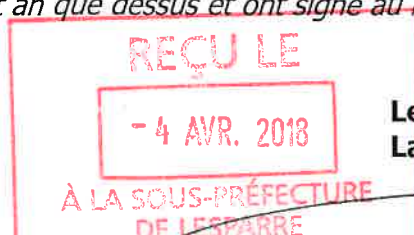
Le compte de gestion est consultable dans les locaux du siège social de l'Office de Tourisme, sur simple demande auprès du Directeur.

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver :

- La délibération 'Comptes de Gestion 2017 : EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique'

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.



**Le Président
Laurent PEYRONDET**

Le Président certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme.